

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 janvier 2018

ETAT SERVICE SOCIÉTÉ DE CONFIANCE - (N° 424)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 705

présenté par
M. Guerini, rapporteur

ARTICLE 16

À l'alinéa 3, substituer au mot :

« vue »,

le mot :

« application ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.